MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Champcueil

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre Dame

Protection : classement

Arrêté : classement le 20/06/1986

Étendue de la protection : Eglise (cad. AC 93) : classement par arrêté du 20 juin 1986

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.